

Examen professionnel		Paysanne/Responsable de ménage agricole
BP 04	Jardinage	
Conditions préalables	Le module s'adresse à toute personne s'intéressant au jardinage en ménage agricole et bénéficiant de connaissances générales correspondant au niveau secondaire II.	
Compétences	A la fin du module, les candidat(e)s : 1. connaissent les principales bases du jardinage. 2. sont capables de planifier et d'exécuter les tâches essentielles du jardin potager et d'agrément.	
Contenus	Bases du jardinage - Rôle et importance du jardin familial - Composition et travail du sol, soins et protection des sols - Bases du compostage - Fonctions des organes essentiels des plantes - Bases de la connaissance des plantes et de leur utilisation - Bases de la multiplication - Bases de la nutrition des plantes - Bases de la protection des plantes - Bases de l'écologie (relations entre nature, plantes et sol) Jardin potager - Compréhension et réalisation de l'assolement - Comparaison de différentes méthodes de cultures dans le jardin - Planification d'un jardin potager adapté aux besoins Légumes - Production de plants - Plantation - Semis direct - Soins cultureux - Récolte et entreposage Plantes aromatiques - Cycle végétatif des plantes - Habitats, plantation - Soins cultureux, récolte Baies - Exigences, soins cultureux, taille, conduite, récolte (fraises, framboises d'été et d'automne, mûres, groseilles) Jardin d'agrément - Cycle végétatif des fleurs annuelles, bisannuelles et vivaces, des plantes bulbeuses et tubéreuses, des arbustes, des rosiers - Composition de platebandes et de caissettes au fil des saisons - Plantes en pots - Plantation, soins, utilisation, décoration	
Durée (h)	Le module comprend 70 heures, dont 50 heures de cours et environ 20 heures pour le travail personnel et l'évaluation du module.	

Evaluation	60 minutes écrit 60 minutes pratique (et oral en relation avec l'examen pratique) Pondération : écrit 1/2, pratique 1/2
Reconnaissance	La compétence certifiée est capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole.
Prestataires	Centres de formation agricole et en économie familiale
Validité	6 ans à partir de l'évaluation de module
Nombre de points	Module obligatoire pour le brevet de paysanne. 4 points pour les brevets du champ professionnel.
Remarques	Support de cours recommandé : classeur « le jardin familial » édition LMZ

Objectifs détaillés

Les candidates et les candidats ...		Niveau C*
1.1	... décrivent l'importance et l'utilité d'un jardin familial sous l'angle économique, social et écologique	C2
1.2	... évaluent des types de sol et effectuent un travail du sol durable au fil de l'année	C6
1.3	... connaissent des mesures permettant de maintenir et d'améliorer la fertilité du sol	C3
1.4	... justifient l'utilisation d'engrais verts au jardin et reconnaissent son utilité.	C2
1.5	... sont en mesure de préparer une planche pour le semis direct ou la plantation de plants.	C4
1.6	... décrivent les bases du compostage et expliquent l'application dans un jardin	C3
1.7	... décrivent les fonctions des principaux organes des plantes et expliquent la photosynthèse et la respiration.	C2
1.8	... expliquent les notions de multiplication générative et végétative et les effectuent correctement (semis, division, boutures, stolons)	C4
1.9	... décrivent les facteurs de croissance dont une plante a besoin pour se développer	C2
1.10	... connaissent les bases de la nutrition des plantes	C3
1.11	... planifient l'utilisation de fertilisants et d'amendements et les utilisent de manière durable et conformément aux besoins des plantes	C5
1.12	... décrivent les mesures préventives et directes de protection des plantes et les expliquent à l'aide d'exemples.	C3
1.13	... connaissent les causes des dégâts aux plantes et les expliquent à l'aide d'exemples.	C3
1.14	... décrivent les mesures permettant de lutter contre les plantes adventices de manière judicieuse sur les plans écologique et économique, les effectuent et utilisent des produits phytosanitaires de manière appropriée, en tenant compte de la protection de la santé.	C3

2.1	... décrivent les bases de l'assolement en ce qui concerne : • les familles botaniques • les besoins en nutriments • les relations de voisinage	C4
2.2	... justifient le but de la planification au jardin	C2
2.3	... planifient un jardin composé d'un assortiment usuel de légumes et le mettent en place (moyens auxiliaires autorisés)	C6
2.4	... expliquent les notions de culture principale, intercalaire, dérobée	C2
2.5	... comparent différentes méthodes de culture (cultures en plates-bandes, cultures associées, etc.) et connaissent leurs avantages et inconvénients	C2
2.6	... sont en mesure de produire des plants de légumes et effectuent tous les travaux nécessaires	C3
2.7	... effectuent les différentes formes de semis direct de légumes de manière correcte (moyens auxiliaires autorisés)	C3
2.8	... effectuent la plantation de plants de légumes de manière correcte (moyens auxiliaires autorisés)	C3
2.9	... effectuent les soins cultureux généraux et spécifiques d'un assortiment usuel de légumes, y compris la récolte et l'entreposage	C3
2.10	... décrivent les différents cycles végétatifs des herbes aromatiques et citent les soins cultureux au fil des saisons	C3
2.11	... sont capables d'identifier des herbes aromatiques et de les classer en fonction de leur cycle végétatif et emplacements (moyens auxiliaires autorisés)	C4
2.12	... sont capables de récolter des herbes aromatiques de manière techniquement correcte et au bon moment	C4
2.13	... décrivent les exigences culturelles, les modes de conduite et les soins au fil des saisons pour différentes baies et effectuent les travaux de taille et les soins	C3
2.14	... décrivent les besoins de la culture de fraises, la rotation et les travaux au fil des saisons	C3
2.15	... décrivent les cycles végétatifs et les travaux au fil des saisons de différentes plantes du jardin d'agrément.	C3
2.16	... entretiennent et soignent des fleurs au fil des saisons	C3
2.17	... identifient différentes fleurs et les classent en fonction de leur cycle végétatif et des emplacements (moyens auxiliaires autorisés)	C4
2.18	... planifient et plantent, à choix, une caissette, une planche ou une platebande en tenant compte de l'aspect décoratif et de l'emplacement (moyens auxiliaires autorisés)	C5
2.19	... décrivent les soins cultureux des plantes en pot au fil des saisons.	C3

* Niveaux cognitifs selon Bloom